

# **Projet de refonte du système informatique FFB**

**Un e-mail unique comme identifiant !**

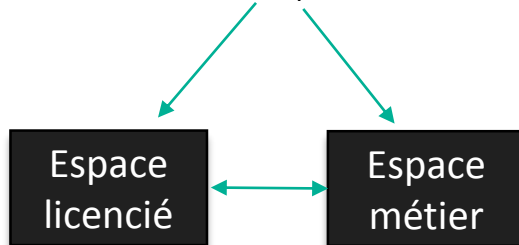
# Un seul identifiant pour se connecter à tous les espaces !

## Rappel du parcours standard de connexion



*Ecran de connexion :*

- *Numéro de licence*
- *Mot de passe*



Dès cet été, chaque acteur et licencié pourra se connecter à ses espaces (métier et licencié) avec un **identifiant unique** : numéro de licence et son mot de passe.

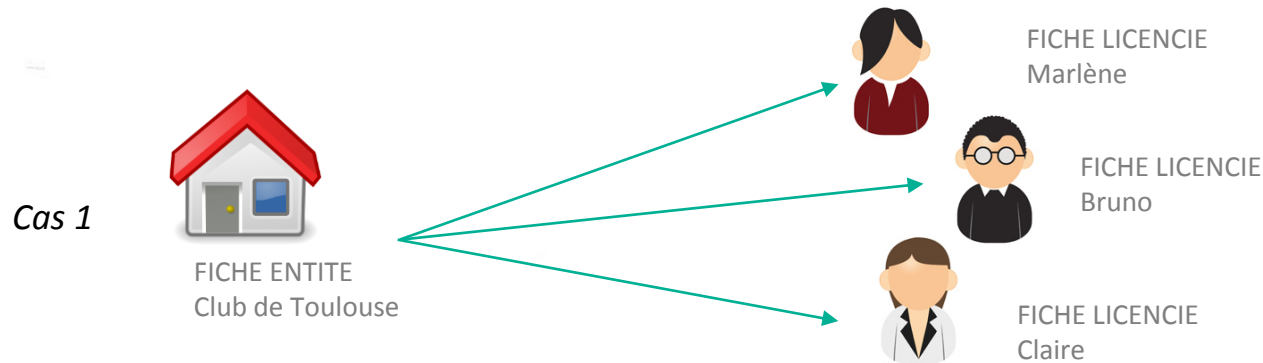
L'email permet d'identifier et de communiquer avec une personne. Vous pouvez le constater dans tous les « espaces connectés » (exemple : banque, impôts, EDF, opérateur téléphonique etc...).

**L'email devient « unique » et « personnel ».**

Si vous ne possédez pas d'adresse e-mail unique, vous ne pourrez pas avoir accès à toutes les fonctionnalités !

Exemple : le parcours de "perte de ses identifiants" de connexion ne fonctionnera pas. Si 2 personnes ont le même compte email, le système ne saura pas déterminer à quelle personne correspond l'envoi du mot de passe.

## Ces cas ne pourront plus exister merci de respecter les bonnes pratiques



Un licencié  
=  
Un email de contact  
unique

**Une adresse email entité est renseignée sur plusieurs fiches licenciés.**

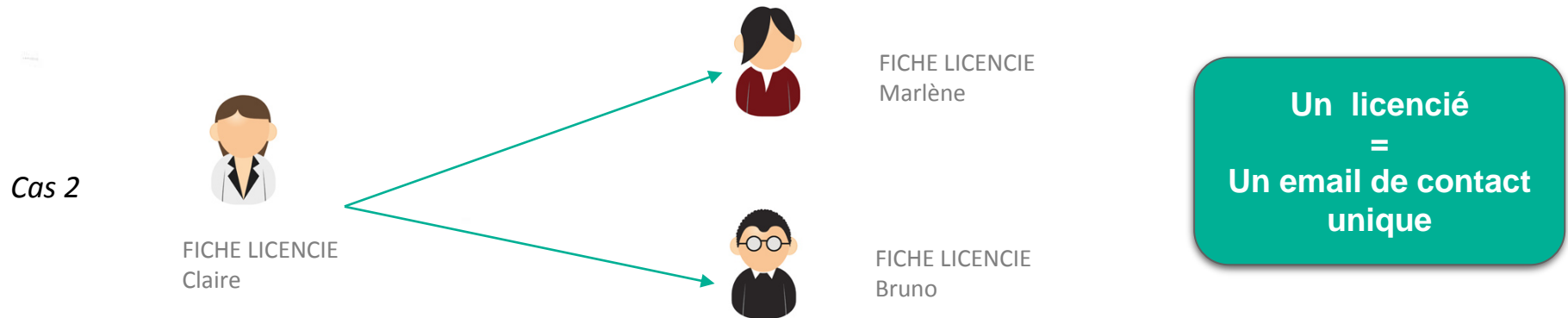
*Ex : l'email [clubtoulouse@gmail.com](mailto:clubtoulouse@gmail.com) est renseigné sur plusieurs fiches licenciés*

*Que dois-je faire ?*

Nous préconisons à vos licenciés membres de votre entité de mettre à jour dans leur espace licencié, [licencié.ffbridge.fr](https://licencié.ffbridge.fr), leur email en indiquant une adresse qui leur est propre.

**Dans le cas où vous ne procéderiez pas à cette mise à jour, le nouveau système devra arbitrairement effacer les doublons d'email lors de la mise en ligne cet été.**

## Ces cas ne pourront plus exister merci de respecter les bonnes pratiques



**Une adresse email licencié est renseignée sur plusieurs fiches licenciés.**

*Ex : l'email [claire@gmail.com](mailto:claire@gmail.com) est renseigné sur plusieurs fiches licenciés*

*Que dois-je faire ?*

Nous préconisons à vos licenciés de mettre à jour, dans leur espace licencié, [licencié.ffbridge.fr](https://licencié.ffbridge.fr), leur email en indiquant une adresse qui leur est propre.

**Dans le cas où vous ne procéderiez pas à cette mise à jour, le nouveau système devra arbitrairement effacer les doublons d'email lors de la mise en ligne cet été.**